Envoyé en préfecture le 06/10/2025

Reçu en préfecture le 06/10/2025

Publié le 06/10/2025

ID: 074-217402056-20250930-DEL\_2025\_67-DE

## République Française Département de Haute-Savoie

#### **COMMUNE DE ONNION**



# **EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 30 septembre 2025 &

L'an deux mille vingt-cinq, le 30 septembre à 19 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de ONNION, dûment convoqué le 25 septembre 2025, s'est réuni en séance ordinaire, à la salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur André GERVAIS, Maire,

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents: 10

Absents: 01

Absents excusés: 04

Pouvoirs: 03 (MAURE Céline ayant donné procuration à GERVAIS Jean-claude et WAILL Benoist ayant donné

procuration à GERVAIS André et JEANTET Anne ayant donné procuration à MAURE Nadine)

Votants: 13

Secrétaire de séance : VELAT Jocelyne

	Présent Absent		Présent	Absent		Présent	Absent
GERVAIS André	~	GERVAIS Jean-Claude	~		JACQUARD Thierry		~
VELAT Jocelyne	~	MAURE Sigrid	V		CHARDON Brigitte	~	
PAPI Guillaume	V	OBERSON Jean-François	~		JEANTET Anne		~
MAURE Nadine	~	MAURE Céline		~	HAY Matthieu	~	
JADOT Jean-Noël	<b>✓</b>	PASSY Dominique		~	WAILL Benoist		~

DELIBÉRATION N° 67_2025	Fonctionnement des assemblées – Approbation du procès-verbal de			
ADOPTÉE à l'Unanimité	la séance du 30 juillet 2025			

### **RAPPORTEUR:** Monsieur le Maire

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L 2121-23; CONSIDÉRANT le Conseil Municipal réuni en date du 30 juillet 2025 ;

Monsieur le Maire propose l'approbation du procès-verbal de la séance du 30 juillet 2025, dont chaque Conseiller Municipal a été destinataire.

Après exposé et avoir délibéré,

### LE CONSEIL MUNICIPAL **A L'UNANIMITE**

APPROUVE le procès-verbal de la séance du 30 juillet 2025.

Ainsi fait et délibéré le 30 septembre 2025 Et ont signé au registre les membres présents.

La Secrétaire de Séance, **VELAT Jocelyne** 

Le Maire, **GERVAIS André**